

Polémique sur l'état des stocks de thon rouge

Alors que l'Europe s'apprête à interdire la commercialisation de ce poisson, des scientifiques doutent que l'espèce soit en danger.

MARC MENNESSIER

PÊCHE Le thon rouge, dont la France et l'Europe veulent interdire le commerce international, est-il vraiment une espèce en voie d'extinction ? Fait nouveau, des scientifiques émettent des doutes et certains d'entre eux l'ont fait savoir publiquement la semaine dernière lors d'une conférence organisée à

Marseille par le Syndicat des thoniers de Méditerranée, qui regroupe des armateurs espagnols, français, italiens, maghrébins et maltais.

« L'Europe dit ce qu'elle veut, mais les chercheurs qui travaillent sur le terrain ont, je pense, plus de cervelle que ceux qui travaillent à Bruxelles », a déclaré leur bouillant président, Mourad Kahoul, qui veut « montrer à l'opinion pu-

blique la vérité sur ce que subit » la pêche européenne.

Selon le professeur Corrado Piccinetti, responsable du laboratoire de biologie marine et de pêche de l'université de Bologne (Italie), l'un des quatre scientifiques présents à Marseille, le thon rouge (*Thunnus thynnus*) n'est pas « en danger ».

« La fiabilité des modèles »

« Si vous allez en mer, vous trouvez du thon. Si vous faites du survol aérien, vous trouvez des quantités plus grandes qu'il y a dix ans. Mais sur le papier, nous n'avons pas d'information scientifique valable pour dire si le stock est en danger ou pas », a-t-il expliqué, prenant ainsi le contre-pied des défenseurs de l'environnement qui estiment que les stocks mondiaux de thon rouge ont baissé de 75 % entre 1957 et 2007.

Membre du comité scientifique de la Commission internationale pour la conservation des thonides de l'Atlantique (Cicta), le biologiste italien Antonio Di Natale a, de son côté, mis en cause « la fiabilité des modèles » qu'il juge « trop aléatoires pour garantir une évaluation certaine des stocks ». Le comportement de ce poisson fascinant, qui peut vivre 40 ans, pese jusqu'à une demi-tonne et migre sur de très grandes distances et à différentes profondeurs, en Méditerranée et sur tout l'océan Atlantique, est en effet très difficile à mettre en équation. Faut-il, dans ces conditions, lâcher la bride sur le cou des pêcheurs ?

Jean-Marc Fromentin, chercheur à l'Institut français de recherche sur l'exploitation de la mer (Ifremer), n'est pas de cet avis. Si la campagne de survol du golfe du Lion, qui'll a menée de juin à septembre derniers, avec il la tré de ses collègues, a



L'équipage d'un thonier japonais à la manœuvre pour décharger le poisson dans un port de Turquie. ZAFER KIZILKAYA/NIPA/COSMOS

40 ans
C'est l'espérance de vie du thon, qui peut atteindre le poids d'une demi-tonne.

montré une densité de thon deux fois supérieure à celle observée dans le même secteur entre 2000 et 2003, il est encore trop tôt pour en déduire, selon lui, que le stock s'est reconstitué.

« Il s'agit de signes encourageants, qui montrent que les mesures de protection mises en place en 2007, notamment la hausse du poids minimum de capture, passe de 10 à 30 kg, sont efficaces, explique-t-il. L'immense majorité des poissons du golfe du Lion étant des juvéniles qui ne sont plus capturés, il est normal que l'on en trouve plus aujourd'hui. » Selon lui, « la gestion des ressources marines ne peut se faire que sur le long terme, surtout avec le thon dont la productivité du stock est faible, de l'ordre de 25000 à 30000 tonnes par an, alors que les captures ont été deux fois supérieures pendant la période 1995-2005. Pour être efficaces, ces mesures de protection doivent être appliquées pendant au moins dix ans. » ■

ZOOM

Le LHC vient de redémarrer
Le grand collisionneur d'hadrons (LHC), le plus grand accélérateur de particules jamais construit, a été remis en service dimanche au Centre européen de recherche nucléaire (Cern) à Genève, après un arrêt technique de deux mois et demi. Des collisions de protons à un niveau d'énergie jamais égalé devraient être réalisées d'ici la fin du mois. Les physiciens espèrent détecter des traces de l'invisible « matière noire » et percer le mystère du « boson de Higgs », une particule prédite par la théorie qui donnerait sa masse à la matière.

Les émissions de CO₂ ont baissé de 0,6 % en France en 2008

Le calcul des rejets de gaz à effet de serre est un véritable casse-tête.

MARIELLE COURT

CLIMAT En 2008, la France a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 0,6 % par rapport à l'année précédente. Une nouvelle baisse après celle de 2 % enregistrée entre 2007 et 2006. Ces réductions placent la France parmi les bons élèves de la classe européenne. Ses émissions sont désormais inférieures de 6,4 % par rapport au plafond fixé dans le cadre du protocole de Kyoto pour la période allant de 2008 à 2012 (564 millions de tonnes équivalent CO₂). L'enjeu est de taille. Derrière chaque tonne de CO₂ se cachent des euros.

Présentés annuellement par les 38 pays les plus développés recensés dans le protocole de Kyoto, ces inventaires sont vérifiés par des experts des pays voisins

Mais comment mesure-t-on ses émissions ? À la différence des températures il ne s'agit en aucune manière de capteurs qui, disséminés sur le territoire, évalueraient la quantité de gaz présents dans l'atmosphère. L'origine ne peut pas non plus être localisée, à l'exception des rejets de certaines industries, lorsque les mesures sont effectuées à la sortie des cheminées. Il s'agit plus prosaïquement de calculs permettant de transformer des consommations d'énergie en grammes de CO₂.

Six gaz à effet de serre sont retenus : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote ou oxyde nitreux (N₂O) et trois gaz fluorés (HFC, PFC, SF₆), les derniers étant systématiquement convertis en équivalent CO₂. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) fournit, à l'appui de son rapport, les méthodes de calcul. « Chaque pays doit s'en servir à moins qu'il puisse présenter une technique plus pertinente », précise Frédérique Millard, chargée de ce suivi pour la France au sein de la direction énergie climat du

ministère de l'Écologie. Côté industrie, ce sont les entreprises elles-mêmes qui fournissent leurs résultats.

La consommation d'énergie de six grands secteurs est ainsi scrutée à la loupe : celle de l'industrie, des transports, de l'agriculture, des procédés industriels, du résidentiel tertiaire et du traitement des déchets. Cela recoupe des centaines de données. Exemple : pour les déchets, le calcul est fait à partir des volumes incinérés mais également du type de déchets », explique Frédérique Millard. « Avec les engrais, on disperse beaucoup de N₂O. Le Giec propose donc de rapporter la quantité de N₂O au kilo d'azote épandu sur la terre en fonction du type d'engrais », poursuit le spécialiste. Mais l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) est en train de mettre au point une méthode de calcul qui tient compte des types de cultures, du climat, de sol... « Cela pourra apporter des modifications substantielles. On attend donc de nouvelles vérifications avant de s'en servir », précise encore la représentante du ministère. Et si, à terme, la France adopte cette méthode de calcul, elle devra alors réajuster toutes ces données jusqu'en 1990, année de référence.

Le taux d'incertitude

Présentés annuellement par les 38 pays les plus développés recensés dans le protocole de Kyoto, ces inventaires sont vérifiés en milieu d'année par des experts des pays voisins. Un autre groupe de travail se penche quant à lui sur les méthodes d'inventaire du Giec pour s'assurer que la compréhension est la même dans tous les pays et que chacun d'eux prend les mêmes mesures. Sachant que tous les résultats sont communiqués avec un taux d'incertitude. « Ce dernier est de 5 % pour le CO₂, car on sait bien le mesurer. En revanche, il est compris entre 10 et 20 % pour le méthane. La fermentation entérique ou les déjections animales présentent en effet des taux d'incertitude de 40 % pour l'un et de 50 % pour l'autre. » Et ce ne rigole pas : il y a quelques années les résultats de la France ont été contestés car ils étaient incompatibles avec le cheptel porcin. Resultat : il a fallu recompter les cochons un à un... ■

Profitez d'un retour sur investissement immédiat



en devenant client de Cortal Consorts, élu meilleur courtier en ligne.

Wolfgang